

ASSEMBLÉE NATIONALE
4 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

AMENDEMENT

N° DN550

présenté par

M. Bordat, M. Sorez, M. Guillemard, Mme Delpech, M. David Habib, M. Cormier-Bouligeon et
M. Fiévet

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 11, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.